

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Tome 1



vyv³

Pays de la Loire

Jun 2022

Sommaire

VYV³ Pays de la Loire en bref	06
• Chiffres clés	06
• VYV ³ Pays de la Loire en 2021	08
Regards croisés	10
• La parole à Thierry Trégret et Dominique Majou	10
• La tribune des président(e)s des pôles métiers	12
Vie institutionnelle et politique	14
• La gouvernance de VYV ³ Pays de la Loire	15
• Les séminaires des élus	16
• Les coordinations départementales	16
• VYV ³ Pays de la Loire, acteur de la représentation unifiée du Groupe VYV sur le territoire	17
Temps forts de l'année 2021	18
> Se mobiliser chaque jour...	
Continuer de faire face collectivement à la crise sanitaire	19
• Covid-19 : la chronologie des événements	19
• La gestion de la crise sanitaire	20
Développer des solutions innovantes et adaptées à chaque besoin	21
• Sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap	21
• Construire un nouveau modèle d'accompagnement de la personne âgée	22
• Renforcer l'offre du domicile et développer les habitats inclusifs	22
• Un nouveau Service d'accompagnement spécialisé et de soutien éducatif	25
• Des applications mobiles pour accompagner les usagers	25
S'engager pour la coopération internationale au profit des populations	26
• Le projet EARLY pour l'accompagnement précoce des jeunes déficients visuels	26
• Le projet OLDER-EU sur les modes d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées	27
• L'ouverture d'une école d'optique au Congo	27

Sommaire

> ... au cœur des territoires...	
Des actions partenariales en réponse à des problématiques régionales	28
• Ouverture des Services médicaux de proximité de Cholet et du Mans	28
• Ouverture d'un centre VYV Dentaire à Fontenay-le-Comte	28
• Avancée des projets de l'alliance domicile	29
• Participation à des événements locaux	29
Des évolutions pour une meilleure implantation sur le territoire	30
• Optique, audition, dentaire : déménagements et regroupements	30
• Véhicules de services pour les professionnels des SSIAD	30
Des solutions pour améliorer l'attractivité des métiers	31
• Lancement de la formation d'agents d'accompagnement en Ehpad	31
• L'alternance pour former les professionnels de demain	31
> ... pour prendre soin de chacun.	
Prendre soin des usagers	32
• Mise en place du 100% santé pour favoriser l'accès aux soins	32
• Contribution à l'élaboration du nouveau référentiel national HAS	32
• Une websérie de prévention à destination des personnes âgées	32
Prendre soin des professionnels	33
• La volonté de prévenir les risques professionnels	33
• Evolution du statut social et de l'organisation du travail	34
• Formation des managers	34
L'engagement RSE	35
• Favoriser l'accessibilité des outils numériques du Groupe VYV	35
• Mobilisation autour du challenge « Ma petite planète »	35
• Lancement des lunettes OxO, une marque respectueuse de l'environnement	35
Perspectives	36



2021 : Une année de résilience et de solidarité

Depuis de nombreux mois nous vivons au rythme de la Covid-19 et de ses variants.

Cette année encore, l'actualité s'est inscrite sous le signe de la crise sanitaire et de ses conséquences sur nos activités.

L'investissement et la mobilisation des professionnels ont une fois encore été cruciaux et immenses et on ne peut que les remercier. Fortes de l'expérience acquise au cours de cette période, les équipes ont déployé tout au long de l'année créativité et agilité au service d'une seule priorité : la santé, la sécurité et l'accompagnement des patients et des résidents.

Face à l'urgence du moment, les processus de décision ont été adaptés. Les unions de VYV³ Pays de la Loire ont activé des cellules de crise et adapté leur fréquence à l'évolution de la situation sanitaire. Celles-ci ont travaillé en lien étroit avec l'Agence régionale de santé, la cellule nationale VYV³ et les cellules mises en place dans chaque établissement pour sécuriser les professionnels, ajuster les organisations et prioriser les actions urgentes.

Nous avons continué à imaginer des projets pour toujours mieux servir nos usagers et consolider, voire élargir, nos partenariats. Nos instances statutaires se sont poursuivies grâce aux outils numériques. Nous avons mis en place une communication dématérialisée avec la publication de newsletters, de flashes d'informations réguliers ou encore la création d'un site internet.

VYV³ Pays de la Loire en bref

Chiffres clés



4 300

COLLABORATEURS

1 500 (pôle Accompagnement et Soins)
850 (pôle Services et Biens Médicaux)
1 900 (pôle Personnes Âgées)



190

ÉLUS MUTUALISTES



340

SERVICES ET
ÉTABLISSEMENTS RÉPARTIS
SUR 5 DÉPARTEMENTS



277 M€

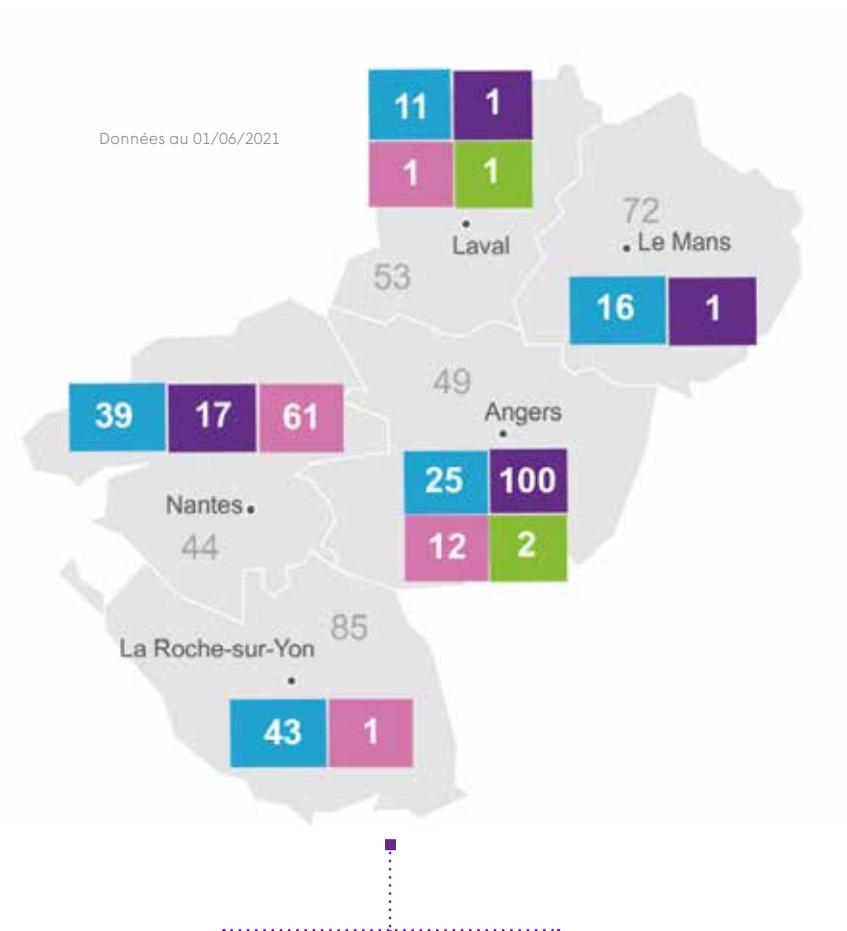
DE CHIFFRE D'AFFAIRES



240 000

PATIENTS / USAGERS / RÉSIDENTS
ACCOMPAGNÉS PAR AN

340 établissements et services



- Accompagnement - Emploi - Innovation/CENTICH
- Services et biens médicaux
* dont un centre optique en Ille-et-Vilaine, un centre optique et un centre d'audition dans la Manche
- Soins
- Personnes âgées

VYV³ Pays de la Loire 3 PÔLES MÉTIERS

PÔLE PERSONNES ÂGÉES

- EHPAD / EHPAD mixtes
- Services polyvalents d'aide et de soins à domicile
- Services «Equipe Spécialisée Alzheimer» (ESA)
- Résidences autonomie
- Services de soins infirmiers à domicile
- Domiciles services / Squares des âges / Habitats accompagnés
- Domiciles collectifs
- Villages retraite
- Etablissement de soins longue durée
- Accueil de jour

PÔLE ACCOMPAGNEMENT ET SOINS

- PETITE ENFANCE**
 - Etablissements d'accueil du jeune enfant
 - Relais petite enfance
 - Autres établissements de la petite enfance
- HANDICAP ENFANTS / PROTECTION DE L'ENFANCE**
 - Etablissements et services d'évaluation et de prévention
 - Etablissements et services handicap enfants (*déficience sensorielle, trouble du spectre de l'autisme*)
 - Etablissements et services de protection de l'enfance
- SOINS**
 - Services médicaux de proximité
 - Etablissements de soins médicaux et de réadaptation
- HANDICAP ADULTES**
 - Services pour l'insertion professionnelle
 - Etablissements d'hébergement, d'accueil et de soins (*lésion cérébrale, déficience intellectuelle, handicap psychique, trouble du spectre de l'autisme, polyhandicap*)
 - Services d'évaluation et d'accompagnement
- INNOVATION, PARTENARIAT, EMPLOI**
 - CENTICH
 - Centre de formation
 - Services d'appui à l'emploi
 - Autres services

PÔLE SERVICES ET BIENS MÉDICAUX

- Centres de santé visuelle
- Centres de santé auditive
- Centres de santé VYV Dentaire
- Service à domicile Chez Vous

chez vous
UNE SOLUTION DU GROUPE vyv

ÉCOUTER VOIR
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

La diversité des activités représentées par VYV³ Pays de la Loire permet de proposer un parcours de santé complet, quels que soient la situation, l'âge et le lieu de vie.

VYV³ Pays de la Loire en 2021

1^{er} janvier :

Déploiement régional du service de santé visuelle, auditive et dentaire à domicile Chez Vous.



13 janvier :

Emménagement des résidents de l'Ehpad de la résidence «Hameau Saint-Joseph» à Fay-de-Bretagne dans les nouveaux locaux.

22 janvier :

Inauguration de la résidence autonomie Les Hortensias au Croisic.

Mars :

Nouveau processus de gestion du tiers payant sur le pôle Services et Biens Médicaux permettant de sécuriser les informations du patient et de fluidifier la transmission vers les organismes d'assurance maladie complémentaire.

15 mars :

Nomination de Sandrine Boyer, directrice générale du pôle Accompagnement et Soins.

1^{er} juin :

Application du nouvel accord sur le temps de travail pour tous les collaborateurs du pôle Services et Biens Médicaux.

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

JUIN

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

Février :

Signature de la convention de financement du Dispositif Renforcé de soutien À Domicile (DRAD) Philémon avec la Caisse nationale d'assurance maladie.

Ouverture des négociations pour l'harmonisation sociale et salariale (pôle Accompagnement et Soins).

Avril :

Evaluations externes des 8 résidences autonomie aboutissant au renouvellement de l'autorisation d'ouverture pour les 15 prochaines années.

Septembre :

Ouverture du Service d'accompagnement spécialisé et de soutien éducatif (SASSE).

Lancement de la marque VYV Dentaire.



Novembre :

Ouverture du 20^e centre de santé dentaire à Fontenay-le-Comte.

Mouvements dans les services de soins et d'accompagnement en 2021

Janvier :

Ouverture de la résidence autonomie Hameau Saint-Joseph à Fay-de-Bretagne (44).

Reprise en gestion de la résidence Les Hortensias au Croisic (44).

Fermeture du magasin d'optique au Château d'Olonne (85).

Février :

Ouverture du Dispositif accueil ressource, service petite enfance à Angers (49).

Mars :

Ouverture du Service médical de proximité Madeleine Brès à Cholet (49).

Juin :

Renouvellement des marchés petite enfance de Trélazé (49).

14 juin :

Séminaire de co-construction du nouveau modèle d'accompagnement de la personne âgée qui guidera l'action du pôle Personnes Âgées pour 5 ans.

23 août :

Ouverture de la crèche Les Enfants de Lucie à Saint-Herblain.

Août :

Ouverture de la crèche Les Enfants de Lucie à Saint-Herblain (44).

Septembre :

Renouvellement des marchés petite enfance des Ponts-de-Cé (49).

Lancement de l'équipe mobile lésion cérébrale 49.

Transformation de l'offre de la Pouponnière avec l'ouverture du Service d'accompagnement spécialisé et de soutien éducatif (SASSE) (49).

Ouverture de la résidence Emblème à Saint-Herblain (44).

Novembre :

Création d'un centre de santé dentaire à Fontenay-le-Comte (85).

Ouverture du Service médical de proximité Le Mans-Sarthe au Mans (72).

Octobre :

Dévoilement de la raison d'être de VYV³ : « Se mobiliser chaque jour, au cœur des territoires, pour prendre soin de chacun ».



Regards croisés



Thierry Trégret
Président
VYV³ Pays de la Loire

Que retenir de cette année 2021 ?

Thierry Trégret : L'année a encore été très perturbée par la crise sanitaire, avec des conséquences importantes pour nos personnels, nos résidents et nos usagers. Je souhaite remercier l'ensemble des professionnels pour leur dévouement qui a permis de maintenir un service de qualité, malgré le contexte. Je tiens également à mentionner l'engagement de nos élus militants qui ne s'est jamais relâché et qui a permis de continuer à faire vivre les instances et le fonctionnement démocratique. En outre, l'année a été marquée par les difficultés de recrutements que nous rencontrons dans plusieurs de nos activités. Nous faisons face à une crise des vocations, renforcée par la crise sanitaire.

Quels exemples de réalisations 2021 incarnent selon vous la raison d'être de VYV³ ?

Dominique Majou : La première illustration concrète est sans conteste la mobilisation des professionnels de nos services et établissements durant cette nouvelle année de crise sanitaire. « Prendre soin de chacun » c'est ce que nous faisons, c'est ce qui nous rassemble, quel que soit le contexte. Par ailleurs, l'ouverture des services médicaux de proximité de Cholet, du Mans et du centre VYV Dentaire de Fontenay-le-Comte sont des exemples probants de notre raison d'être. Ces centres de santé témoignent



Dominique Majou
Directeur général régional
VYV³ Pays de la Loire

de notre mobilisation pour défendre l'accès à des soins de qualité pour tous, au cœur des territoires, dans des zones fortement touchées par la désertification médicale dans lesquelles recruter des praticiens est souvent très complexe.

Dans le contexte actuel, quels sont les atouts de VYV³ Pays de la Loire ?

T.T : Nos atouts se trouvent dans les orientations de notre feuille de route régionale, conçue en adéquation avec le plan stratégique du groupe VYV 2025 et dans laquelle l'ensemble de nos activités s'inscrivent. L'une des ambitions porte sur le développement de l'offre de soins de premier recours. La solution que nous proposons avec les services médicaux de proximité démontre notre bonne connaissance du territoire, de sa population et de ses acteurs. Cette compréhension et cette proximité sont de véritables atouts qui nous permettent de développer un modèle adapté, qui fonctionne et répond (en partie) au besoin. Enfin, la mise en place de notre fonds régional de développement et de solidarité est une valeur ajoutée qui marque notre volonté de continuer à apporter de nouveaux services mutualistes dans nos territoires en finançant des initiatives porteuses.

Comment VYV³ Pays de la Loire a répondu aux enjeux de développement et d'innovation durant cette année ?

D.M : Plusieurs ouvertures cette année attestent de notre développement constant sur le territoire : la crèche Les enfants de Lucie, le service d'accompagnement spécialisé et de soutien éducatif, la résidence Emblème... Le service à domicile Chez Vous s'est par ailleurs considérablement développé à l'échelle régionale au cours de ces derniers mois. De surcroît, nos résultats financiers positifs pour l'année 2021 nous permettent de pérenniser nos activités et de maintenir notre politique d'investissement. Sur la question de l'innovation, plusieurs solutions en faveur du mieux-vivre, de la santé et de l'autonomie ont été inventées pour apporter des réponses personnalisées à chaque situation : le dispositif Philémon, les applications SENS et Co-aidance, l'expérimentation de la formation des agents d'accompagnement en Ehpad...

— La tribune des président(e) s des pôles métiers

Que reprenez-vous de l'année 2021 ?



Guy Piétin,
Président
Pôle Accompagnement
et Soins

Comment ne pas évoquer la crise sanitaire lorsqu'on se retourne vers 2021.

En effet son impact fut dommageable pour nos patients, usagers, résidents, familles mais aussi éprouvant pour nos collaborateurs, collaboratrices que je remercie à nouveau pour leur sens du service, faisant preuve d'agilité, de détermination parfois d'abnégation. Ils ont fait des efforts considérables, le reconnaître est justifié, les mesures gouvernementales ainsi que celles prises par VYV³ Pays de la Loire vont dans ce sens.

Cette mobilisation face à la crise sanitaire n'a pas empêché de poursuivre de grands projets de développement (Maison Rochas) et de transformation de l'offre (Pastel de Loire, Horizons) l'ouverture du Service d'accompagnement spécialisé et de suivi éducatif, de services médicaux de proximité et tant d'autres initiatives développées par ailleurs dans ce rapport.

En 2021 s'opéra un changement de gouvernance managériale, Anne-Marie Lemessager créant la direction nationale Handicap de VYV³ pendant que Sandrine Boyer la remplaçait à la direction générale du pôle Accompagnement et Soins.

Avec les administrateurs du pôle Accompagnement et Soins, je suis fier d'appartenir à cette communauté qui anime cette entreprise, où pour reprendre une citation de Emmanuel Faber, tout en fixant un cap nous avons un droit au pragmatisme et un devoir d'utopie en soutenant notamment toutes les innovations sociales et technologiques.

L'actualité récente démontre la validité du modèle mutualiste qui réunit des personnes solidaires pour soutenir des dispositifs de lutte contre les inégalités sociales, en accueillant tous les jeunes enfants sans distinction dans nos structures, en tentant de pallier les pertes d'autonomie subies par des personnes en situation de handicap en les hébergeant dans nos établissements et/ou en leur procurant un emploi adapté.

La phrase de Jean Bodin philosophe (angevin) du 16^e siècle, n'est plus que jamais d'actualité.

« Il n'est de richesse que d'hommes ».



**Christine
Pouliquen-Sina,**
Présidente
Pôle Personnes Âgées

Depuis deux ans, VYV³ Pays de la Loire est dans une gestion de crise sanitaire permanente qui a bousculé toutes les activités et en particulier l'équilibre précaire du secteur médico-social. La pénurie de personnel s'est accentuée au risque de se répercuter sur la qualité de l'accompagnement et de continuer à dégrader les conditions de travail. Malgré ces conditions d'exercice difficiles, nous pouvons vivement remercier les professionnels pour leur engagement, leur attention quotidienne portée aux personnes accompagnées.

L'année 2021 a connu des avancées, il est bon de souligner le soutien financier des pouvoirs publics pour compenser les pertes et les dépenses supplémentaires engendrées par la crise sanitaire. 2021 a été l'année de l'application de la mesure dite « Ségur » qui a permis une hausse des rémunérations, même si on peut regretter son extension tardive à l'ensemble des professionnels du champ médico-social. 2021 a également vu la parution de plusieurs études qui mettent en lumière ce que nous connaissions déjà : une situation préoccupante, des moyens qui manquent. Gageons qu'elles serviront de base à une évolution rapide de la situation.

Au sein du Groupe VYV, nous prenons toute notre part dans le débat pour faire avancer les politiques publiques. En témoignent la publication et la diffusion du Plaidoyer pour l'autonomie.

Le doute distillé par le scandale ORPEA impacte l'ensemble des acteurs de la dépendance. L'engagement et la rigueur de notre travail pourraient se voir fragilisés par des pratiques qui sont à l'opposé de ce qui nous mobilise. Dans ce contexte nous devons redoubler de vigilance et bien réaffirmer ce qui fonde notre différence avec le secteur lucratif.

C'est l'ensemble de notre société qui doit se préparer à faire face au défi du vieillissement de la population et de la prise en compte globale de la dépendance. C'est une véritable société inclusive qu'il nous reste à construire ensemble et sans plus attendre, le temps presse...

2021 a été l'occasion pour le Groupe VYV de définir son cadre stratégique VYV 2025 qui donne du sens et un cadre commun à notre action. Il appartient à présent à chaque entité de s'en emparer et de le faire vivre pour aller plus loin.

Dans ce cadre, VYV³ Pays de la Loire, de par sa taille et la complémentarité des métiers qui s'y déploient, est une force. C'est à cette échelle que nous pouvons expérimenter, innover, continuer à agir et en être tous acteurs à notre niveau.



Luc Hubelé,
Président
Pôle Services et
Biens Médicaux

Les sursauts en matière de prix entre octobre 2020 et octobre 2021 nous ont conduit à des inquiétudes soulevées par le retour d'une inflation jugée trop vigoureuse. Dans le même temps, au cours des derniers mois de l'année 2021, le spectre de la déflation a fait son retour dans le débat public.

Confrontés aux soubresauts conjugués de l'économie nationale et aux exigences de la crise du Covid an 1, on aurait pu s'attendre à être au chevet du pôle Services et Biens Médicaux dans la gestion de la crise an 2.

Pour autant, notre modèle économique a tenu bon et les chiffres au 31 décembre 2021 nous ont rassérénés. Les regards croisés du résultat consolidé du pôle sont en adéquation avec le projet global de l'entreprise VYV³ Pays de la Loire. C'est heureux et c'est un plaisir. S'impliquer avec éthique, avancer collectif, gagner en équipe, en harmonie, c'est gagner en efficacité et construire pour demain.

La palette de VYV³ national et régional étiquetée aux couleurs des offres de Visaudio est un atout pour notre entreprise. La réussite est aussi le reflet de l'action du bureau, du conseil d'administration en concertation avec les équipes de direction et l'ensemble des salariés. Ainsi, la santé économique et sociale du pôle est le fruit des moyens mis en place et de la capacité à s'adapter pour trouver les bonnes réponses.

Globalement le chiffre d'affaires du pôle Services et Biens Médicaux s'élève à 95,4K€. Il progresse de près de 3M€ par rapport au budget et de plus du double si l'on considère le périmètre hors pharmacie avec un résultat de 4 540,2K€ pour 2021.

Pour 2022, notre raison d'être nous invite à prendre conscience de nos modes de production et de consommation. Nous devons reprendre des parts de marché pour rester leader sur notre région, innover et accroître notre performance économique.

Puisse ce tableau, dans ses impressions, apporter de l'enthousiasme, du respect, de l'émotion et ainsi mettre en valeur la qualité des hommes et des femmes, leur capacité d'écoute et leur faculté à entendre et à soigner.

Vie institutionnelle et politique



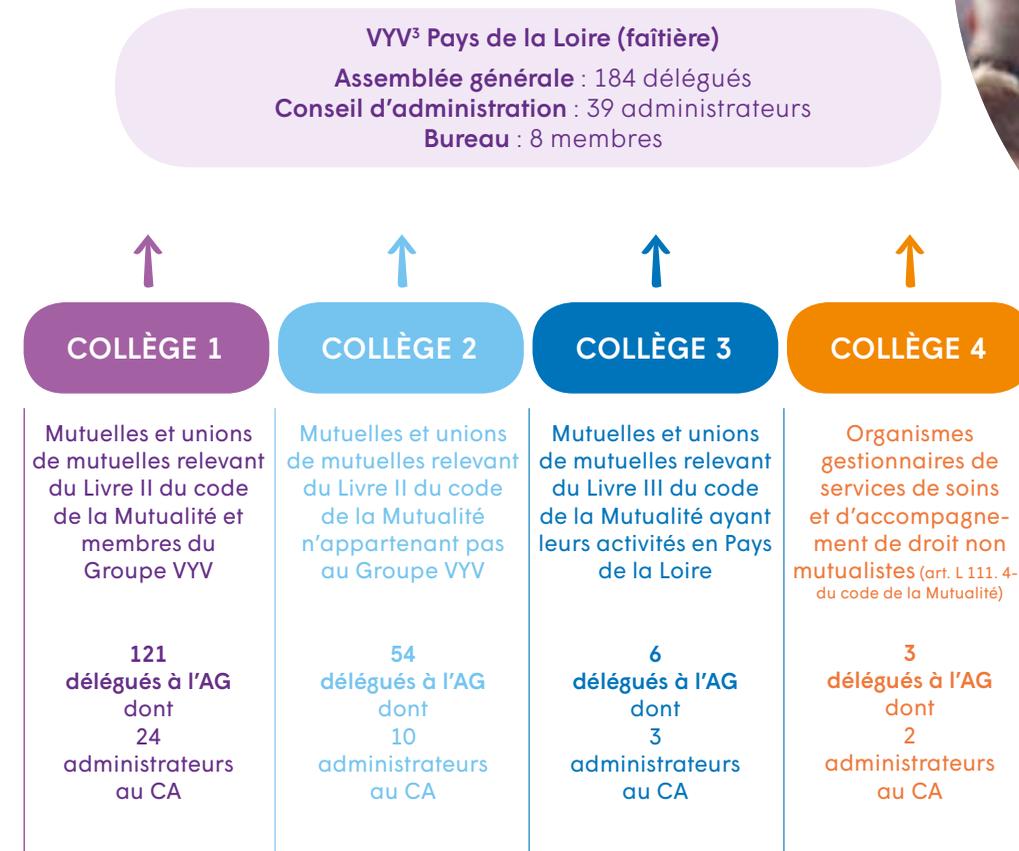
La tenue des instances statutaires à distance : une dynamique maintenue !

Compte tenu de la crise sanitaire, des périodes de confinement, des temps de restriction de déplacements et de rassemblements, les instances statutaires des unions de VYV³ Pays de la Loire se sont essentiellement tenues en distanciel (visioconférence).

L'Assemblée générale a été convoquée à deux reprises en 2021 : les 22 juin et 6 décembre. Les délégués ont été invités à exercer leur droit de vote des résolutions par le biais de la plateforme en ligne Gedivote. Les rapports d'activité, les rapports de gestion ainsi que les modifications statutaires ont été approuvés par les délégués présents ou représentés.



La gouvernance de VYV³ Pays de la Loire





Les séminaires des élus

Les séminaires des élus des 8 mars et 5 novembre 2021 se sont déroulés en visioconférence et ont rassemblé plus de 30 administrateurs. Etaient invités les membres du conseil d'administration de la faïtière et des bureaux des trois pôles métiers ainsi que les membres du comité de direction régional.

Les travaux réalisés lors de ces rencontres ont porté sur l'évolution de l'organisation régionale de VYV³ Pays de la Loire et ont permis de dégager 5 orientations stratégiques :

- 1^{er} axe : faire évoluer l'ensemble régional de Livre III vers un acteur unique.
- 2^e axe : porter le déploiement territorial de VYV³ dans les Pays de la Loire.
- 3^e axe : mettre en synergie nos métiers vers plus de transversalité et de développement d'offres nouvelles.
- 4^e axe : assurer la performance de l'organisation régionale.
- 5^e axe : afficher l'offre mutualiste et porter une représentation rassemblée du Groupe VYV à l'échelle régionale.

Cette réflexion engagée en 2021 se poursuit au travers de la mobilisation des élus pour affiner l'orientation stratégique d'une organisation en tant qu'« acteur unique régional ».

Les coordinations départementales

Tout au long de l'année 2021, les délégués se sont rencontrés virtuellement dans le cadre des cinq coordinations départementales. Ces espaces d'échanges et de concertation regroupent les élus mutualistes de chaque territoire intéressés par le mouvement mutualiste, les actualités en matière de projets et de développement.

Chaque département de la région a choisi d'évoquer des thématiques distinctes et des intervenants ont été mobilisés en fonction.

Certaines coordinations ont fait le choix d'échanger sur la question du parcours résidentiel dans le cadre du maintien de l'autonomie ou sur la dimension logement avec une intervention du Groupe Arcade-VYV.

D'autres coordinations ont abordé la question des soins de premier recours (Service médical de proximité et Communauté professionnelle de santé territoriale), les services de VYV³ Pays de la Loire en direction du domicile (dispositif Chez Vous) ou le plan de transformation de l'offre et de service en établissement d'accueil et d'accompagnement de la personne âgée.



VYV³ Pays de la Loire, acteur de la représentation unifiée du Groupe VYV sur le territoire.

En Pays de la Loire, plusieurs structures du Groupe VYV de périmètre national et/ou pluri-régional viennent compléter l'offre de VYV³ Pays de la Loire.

Sur la région, les activités des 3 métiers du Groupe VYV (assurance, soins et accompagnement, logement) et ses autres services rassemblent plus de 8 200 collaborateurs et génèrent plus d'1 milliard d'euros de chiffre d'affaires.

En 2021, la coordination régionale Pays de la Loire, composée des directeurs des entités du Groupe VYV intervenant dans la région (mutuelles de livre II et III, sociétés contrôlées par le Groupe VYV et VYV³ et la Mutualité Française Pays de la Loire), s'est réunie à 5 reprises pour échanger sur les actualités des différents domaines et les projets communs (coopération inter-métiers).

Parallèlement, il a été organisé un forum à destination des membres des comités de direction de ces organismes. L'objectif : faire découvrir les activités et l'organisation des composantes du Groupe VYV et créer des liens entre les professionnels émanant des différentes entités.

Plus de 100 collaborateurs ont pu ainsi se retrouver et échanger lors de petits-déjeuners en visioconférence autour d'expériences existantes ou en cours d'élaboration, sur des coopérations ou activités communes et transverses entre les entités du Groupe VYV en Pays de la Loire.

Par ailleurs, un annuaire intitulé « Le Groupe VYV en Pays de la Loire », destiné aux organismes du Groupe, a été réalisé pour présenter de façon synthétique chaque structure présente dans la région.



Temps forts de l'année 2021

« Cette raison d'être correspond à ce que nous sommes, ce que nous vivons et nous apporte un sentiment de fierté. Elle est un élément d'intégration et d'engagement qui sera primordial pour les étapes à venir.

Stéphane Junique

« SE MOBILISER CHAQUE JOUR, AU CŒUR DES TERRITOIRES, POUR PRENDRE SOIN DE CHACUN », telle est la raison d'être de VYV³.

Fruit d'un travail collectif et collaboratif d'un an, elle a été inscrite dans les statuts de VYV³ à l'occasion de son Assemblée générale du 17 novembre 2021, faisant consensus parmi les élus.

Les 14 et 15 octobre 2021, 200 collaborateurs de VYV³ se sont réunis lors d'un séminaire organisé à La Chapelle-sur-Erdre. Les équipes de VYV³ Pays de la Loire ont été mobilisées pour cet événement interne à VYV³.

Les objectifs de ce séminaire : **s'engager derrière une raison d'être commune, s'embarquer tous, collectivement sur les ambitions stratégiques du Groupe VYV.**

« On sent une vraie force du collectif chez VYV³, basée sur l'aide et l'entraide. C'est un formidable moteur pour avancer sur nos objectifs et nos ambitions.

Delphine Maisonneuve

Succès de Lilliane, youtubeuse et résidente des Sableaux qui s'est exprimée sur la raison d'être lors du Codir's day de VYV³.

➤ Se mobiliser chaque jour...

Continuer de faire face collectivement à la crise sanitaire

Covid-19 : la chronologie des événements

- **20 janvier 2021 :**
Lancement de la campagne de vaccination des usagers et résidents au sein des établissements (EHPAD - USLD - SSR). Elle se poursuivra jusqu'au 31 janvier 2021.
- **12 février :**
Mise en place de sessions de vaccination au Centre Saint-Claude pour les professionnels du pôle Accompagnement et Soins. Le 4 mars, 27% des professionnels de Saint-Claude sont vaccinés (1 ou 2 doses). Ces sessions se sont achevées le 16 juin.
- **24 mars 2021 :**
3 130 doses de vaccination ont été injectées pour l'ensemble des résidents, salariés des établissements et personnes extérieures (professionnels de santé de proximité, bénévoles) du pôle Personnes Âgées.
- **6 avril 2021 :**
Fermeture des établissements d'accueil du jeune enfant pour 3 semaines. 11 structures sont néanmoins restées ouvertes pour accueillir les enfants dont l'emploi des parents était indispensable à la gestion de la crise sanitaire. Les Relais petite enfance sont intervenus en soutien avec la réactivation de la plateforme monenfant.fr permettant la mise en relation des familles en recherche de solution d'accueil avec les structures ayant des places disponibles. L'ensemble des structures a rouvert le 26 avril.
- **22 avril 2021 :**
95% des résidents des Ehpads, résidences autonomie et domiciles collectifs qui le souhaitent et ne présentant pas de contre-indications ont été vaccinés.
- **19 mai 2021 :**
Assouplissement des règles en vigueur dans les établissements médico-sociaux en application des directives du ministère des solidarités et de la santé.
- **12 juillet 2021 :**
La vaccination devient obligatoire pour tous les professionnels de santé. L'échéance est fixée au 15 septembre.
- **21 juillet 2021 :**
Retour au droit commun dans les établissements et services accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. A cette date, 78% des professionnels du Centre Saint-Claude sont vaccinés (1 ou 2 doses).
- **5 août 2021 :**
Application de la loi relative à la gestion de la crise sanitaire qui impose la mise en place de mesures pour limiter le risque de propagation du virus. Le pass sanitaire est désormais étendu aux accompagnants et visiteurs de personnes accueillies au sein des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. L'obligation vaccinale s'impose, par ailleurs, aux personnels intervenant dans ces établissements et services.
- **9 août :**
Les maisons de retraite, établissements sanitaires et médico-sociaux doivent contrôler le pass sanitaire à l'entrée à partir du 16 août (le 30 août pour les intervenants extérieurs).
- **15 septembre 2021 :**
Entrée en vigueur partielle de l'obligation vaccinale.
- **16 octobre 2021 :**
Entrée en vigueur définitive de l'obligation vaccinale. Les personnels des établissements et services sanitaires et médico sociaux soumis à l'obligation vaccinale doivent justifier, auprès de leur employeur, avoir un schéma vaccinal complet ou ne pas y être soumis en raison de contre-indication médicale ou d'un rétablissement après une contamination par le Covid-19.
- **Décembre 2021 :**
retour au droit commun dans les établissements et services accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.
 - les visites des proches peuvent se faire sans rendez-vous, dans les logements comme dans les espaces collectifs ;
 - l'accès des visiteurs à l'établissement est conditionné par la présentation d'un pass sanitaire, sauf urgences et situations particulières ;
 - les sorties sont autorisées, sans limitation des activités collectives au retour mais en maintenant les dépistages pour les résidents non vaccinés ;
 - les conditions de visites et de sorties sont inchangées, mais la préconisation de procéder à des dépistages réguliers et préventifs est renforcée.
 - 97% des résidents des établissements et services du pôle Personnes Âgées sont vaccinés.



La gestion de la crise sanitaire

Organiser la vaccination des usagers et des résidents

Le 20 janvier 2021, la campagne de vaccination contre la Covid-19 a été lancée dans les établissements sanitaires et médico-sociaux des pôles Personnes Âgées et Accompagnement et Soins (EHPAD, MAS-FAM, SSR et USLD) en collaboration avec l'Agence régionale de santé, les pharmacies de rattachement et les médecins traitants. Ce démarrage, à la date prévue, a été rendu possible grâce à une **logistique d'approvisionnement bien calée des doses de vaccin et de l'organisation efficace** mise en place, en un temps très court, au sein des deux pôles.

De nombreuses démarches préalables ont été menées par les équipes : information des familles et des résidents/usagers, organisation des rendez-vous de pré-vaccination, recueil des consentements auprès des résidents/usagers en lien avec les proches, représentants légaux ou personnes de confiance.

Cette campagne de vaccination a été très encadrée avec la présence obligatoire de médecins pour en superviser le déroulement. Les équipes des établissements, soignantes et non-soignantes, ont été **fortement mobilisées** aux côtés des médecins coordonnateurs en charge de cette vaccination.

Compte tenu des taux élevés de vaccination des résidents et usagers ainsi que de la situation épidémiologique en Pays de la Loire, un **assouplissement des règles en vigueur dans les établissements médico-sociaux a été engagé le 19 mai**, en application des directives du ministère des solidarités et de la santé.

La vaccination des professionnels rendue obligatoire

Face à la 5^e vague de l'épidémie, le protocole sanitaire en entreprise a été actualisé par le ministère du travail pour prendre en compte la législation sur le pass sanitaire. Conformément à la loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise, l'obligation vaccinale s'est ainsi imposée à l'ensemble des professionnels intervenant dans les établissements de VYV³ Pays de la Loire. **La majorité des salariés a donc été complètement vaccinée avant le 16 octobre.**

Dès le 30 août, les salariés travaillant dans certains établissements recevant du public ont été concernés par l'obligation de présentation du pass sanitaire.

Des activités bouleversées

- **S'agissant du pôle Services et Biens Médicaux**, la crise sanitaire a impacté de façon très différente les activités. En effet, il n'y a eu que très peu d'impact économique pour les activités audition et dentaire qui reçoivent les patients sur rendez-vous. En revanche, pour l'activité optique ainsi que pour l'activité à domicile Chez Vous, les mesures sanitaires et l'état d'esprit général ont freiné la consommation.

Néanmoins, les équipes sont restées fortement mobilisées pour assurer une continuité de service malgré les difficultés rencontrées dans la gestion quotidienne lors des pics épidémiques.

- **S'agissant du pôle Personnes Âgées**, la Covid-19 a eu tendance à fragiliser les professionnels et les modes de fonctionnements des structures. Par ailleurs, l'activité a été marquée par l'épuisement des équipes, l'absentéisme, les pénuries de soignants et le manque d'attractivité du secteur. Les établissements ont dû se réorganiser, notamment au niveau du soin (révision des plannings, réorganisation, appel à des infirmières libérales, etc.). Les Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ont été confrontés à de fortes tensions, notamment durant l'été, les obligeant à se conformer à un service minimum (décalage des horaires des tournées, intervention des services d'accompagnement à domicile, etc.).

Pour autant, il ressort quelques pistes et réflexions positives permettant au pôle Personnes Âgées de se questionner sur les organisations futures, sur la recherche de

nouvelles compétences et de nouveaux métiers et profils (tel que les agents d'accompagnement).

- **Concernant le pôle Accompagnement et Soins**, l'impact de la crise sanitaire s'est fait ressentir dans toutes les activités et plus particulièrement dans le domaine de la petite enfance avec des conséquences multiples. Tout d'abord, les familles ont changé leur mode de vie : le recours au télétravail s'est développé et les besoins d'accueil des enfants dans les structures de la petite enfance se sont modifiés. Ainsi, les journées ont été raccourcies, le nombre de jours de présence des enfants s'est réduit. Par ailleurs le nombre d'enfants accueillis en accueil occasionnel (ex halte-garderie) a beaucoup chuté. Les familles ne souhaitant plus que leurs enfants bénéficient de ces temps de socialisation dans les structures collectives et préférant les garder au domicile.

De plus, le travail au quotidien s'est modifié car les protocoles sanitaires impactent l'activité et les relations avec les familles.

Concernant les autres activités du pôle, les MAS-FAM du secteur handicap adultes ont dû fermer leurs accueils de jour pour faire face à la crise, tout comme le Centre Saint-Claude avec la fermeture d'un étage.

S'agissant des professionnels, le pôle a dû faire face à des difficultés de recrutements, de remplacements avec un absentéisme important.

10 novembre : Eric Chenut, président de la Fédération nationale de la Mutualité Française (2e à droite), était en visite à l'Ehpad Les Noisetiers et au centre maternel L'Ilot Familles. Il a notamment pu découvrir les installations connectées du pack Philémon.

— Développer des solutions innovantes et adaptées à chaque besoin

Sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap

Prévenir les ruptures de parcours reste le challenge quotidien des équipes du secteur du handicap adultes. La volonté du pôle Accompagnement et Soins est de répondre au plus près des besoins de chacun en soutenant le maintien à domicile des personnes en situation de handicap, tout en favorisant le répit des aidants.

Dans cet esprit, des équipes mobiles ressources appui sur les départements 44 et 49 sont venues renforcer les dispositifs existants. L'objectif : conseiller et soutenir les personnes et leurs aidants, en risque de rupture de leur parcours de soin à domicile, par une évaluation fine de la situation et l'orientation vers des solutions au plus proche des besoins évalués.

Dans ce souci aussi, les établissements Horizons et Pastel de Loire ont développé l'accueil temporaire avec une organisation, un projet et une équipe dédiés. Chaque équipe a suivi une formation afin de porter une culture d'accompagnement spécifique à ces modalités d'accueil. Maison Rochas a poursuivi, de son côté, l'expérimentation du logement Passerelle (logement de transition entre un hébergement conventionnel et un habitat inclusif) qui a pu démontrer sa pertinence comme véritable outil de tremplin vers l'habitat inclusif.



Construire un nouveau modèle d'accompagnement de la personne âgée

2021 a été l'année de lancement des travaux de co-construction du nouveau modèle d'accompagnement de la personne âgée. Il guidera l'action du pôle Personnes Âgées pour les 5 ans à venir et conduira la montée en compétences des professionnels.

Les problématiques et les nouveaux enjeux du secteur de la personne âgée sont nombreux : comment développer les compétences des professionnels pour mieux accompagner les personnes âgées désorientées ? Comment assurer un équilibre entre lieu de vie et lieu de soins dans nos Ehpad malgré un niveau de médicalisation croissant ? Comment rénover le modèle de résidences autonomie et d'habitats intermédiaires dans un contexte d'évolution de l'environnement et de la population accueillie ? Comment adapter les services du domicile aux nouveaux besoins ? ... Les travaux de lancement de cette réflexion se sont déroulés les 14 et 15 juin 2021, lors du séminaire « Plan de transformation du pôle Personnes Âgées ». Etaient présents la gouvernance, le comité de direction et les directeurs/responsables des établissements et services. Ce séminaire a mis en exergue les prémices d'un élan mutualiste commun avec la volonté d'avancer ensemble sur l'offre de demain, dans la continuité des enjeux nationaux et régionaux et des 7 projets et 9 chantiers régionaux déjà menés auparavant.

La satisfaction du client interne

Le comité stratégique du pôle Personnes Âgées a défini en 2021 la notion de client interne. Ce travail sur la formalisation de la culture client, a abouti à l'élaboration d'une charte de la relation client interne intitulée « Une relation efficace pour une collaboration durable » et de supports de communication associés. Ce travail fera l'objet d'une réévaluation en 2022.



Renforcer l'offre du domicile et développer les habitats inclusifs

Les habitats inclusifs

L'habitat inclusif est une 3^e voie qui vient compléter les solutions d'habitat (domicile, accueil en établissement) puisqu'il permet à des personnes en perte d'autonomie de « vivre chez soi sans être seul », au cœur d'un projet de mixité sociale.

Ce dispositif s'adresse à un petit collectif de 6 à 12 personnes souhaitant bénéficier d'un logement individuel ou partagé et désirant construire ensemble un projet de vie sociale et partagée. Ce collectif est soutenu par un animateur recruté par le porteur de projet.

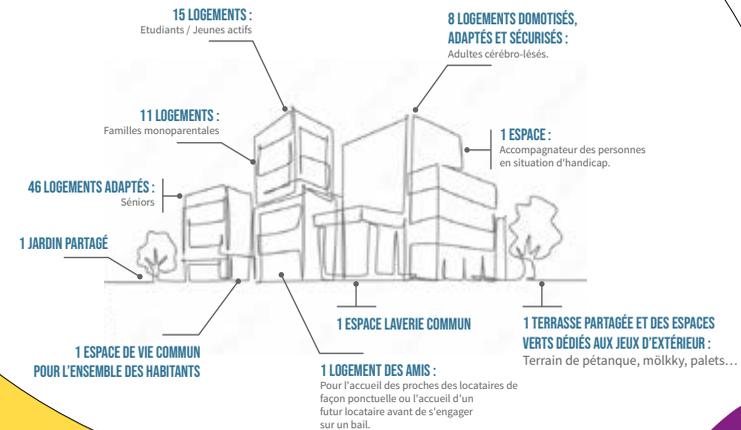
En région Pays de la Loire, 6 projets à destination de personnes en situation de handicap sont en cours de réalisation et soutenus par la conférence des financeurs via l'attribution de l'aide à la vie partagée (AVP) : Nantes, Haute-Goulaine, Grand-Auverné, Baugé, La Pommeraye et Angers. Ils seront livrés par les bailleurs sociaux entre mai 2023 et juin 2025.

Au sein du pôle Accompagnement et Soins, à titre expérimental, un dispositif régional Habitats inclusifs soutenu financièrement par le Fonds de développement des services de soins et d'accompagnement mutualistes (FDSSAM) sera lancé début 2022 pour faciliter le développement puis assurer la gestion de ces projets. Il propose également une mission ressource auprès de VYV³ et de la plateforme TIPI (Plateforme de coopération en faveur de l'habitat inclusif entre organismes gestionnaires du 44 : VYV³, APAJH 44, SESAME AUTISME, ŒUVRES DE PENBRON, Association l'ETAPE).

Une ouverture vers d'autres projets et territoires, notamment pour les seniors, est en réflexion.

Un exemple de projet d'habitat inclusif : Mix'city

Le projet Mix'city se situe à Angers et ses parties prenantes sont la Soclova (propriétaire gestionnaire), VYV³ Pays de la Loire (prestataire de services pour les locataires) et les locataires. Il s'agit de la création d'un habitat accompagné de 82 logements dont 46 logements seniors en partenariat avec la Soclova, 8 places d'habitat inclusif handicapés, 1 espace pour l'accompagnateur personnes handicapées dédié, 26 jeunes actifs/familles mono parentales, 1 logement des amis.



Projet Mix'city : Les habitants vivront en location dans des logements privés modernes à loyer modéré, fonctionnels et adaptés à leurs besoins tout en partageant des espaces communs.

Le projet comporte des espaces collectifs dédiés à l'activité des personnes accueillies : une salle d'activité en lien avec le projet d'habitat accompagné et un bureau.

En 2021, le service développement, la direction innovation et la direction de l'habitat et des SSIAD poursuivent leurs réponses à des appels à manifestation d'intérêt concernant des possibilités d'évolutions de certaines des solutions du pôle Personnes Âgées (Domiciles Services) vers de l'habitat inclusif.

Les Dispositifs renforcés de soutien à domicile (DRAD)

Les DRAD, expérimentation innovante d'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie, s'inscrivent dans le cadre de l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale 2018 (LFSS 2018). Ils permettent à la personne âgée de plus de 60 ans en perte d'autonomie physique et/ou cognitive de continuer à vivre chez elle le plus longtemps possible, dans un environnement sécurisé grâce à un suivi médical et des soins. La moyenne d'âge des personnes âgées qui intègrent le dispositif est de 84 ans et dans 30% des cas, cela est dû à une perte brutale d'autonomie.

A travers un bouquet de services larges, équivalents à ceux d'un Ehpad et en diminuant ainsi les situations de rupture dans les parcours de vie et de soins, il s'agit d'offrir aux personnes âgées à domicile une prise en charge continue avec des bénéfices importants et durables sur leur état de santé. L'offre coordonnée de services à domicile permet alors une alternative à l'entrée en établissement d'hébergement, adaptée aux souhaits des personnes âgées de choisir leur lieu de vie et de ceux de leurs proches aidants.

Le dispositif comprend différents volets tels que l'aide à la vie quotidienne et aux soins, la

sécurisation du logement (pack domotique, garde itinérante,...), un suivi psychologique, ou encore des activités sociales et de loisirs. La coordination renforcée de l'ensemble des actions permet également d'accompagner les aidants, de les soulager et de leur proposer des moments de répit bienvenus.

En 2021 VYV³ Pays de la Loire a porté 2 DRAD :

- **Dans le Maine-et-Loire** : le nombre de personnes accompagnées a été en évolution constante tout au long de l'année 2021 avec près de 38 personnes inscrites dans la file active (en réalité 58 personnes ont été accompagnées mais certaines ont été réorientées vers d'autres dispositifs notamment). Le DRAD sera complet au premier trimestre 2022.
- **En Loire-Atlantique** : le DRAD a débuté en octobre 2021 et 7 personnes ont intégré le dispositif au 31/12/2021. Le dispositif pouvant accueillir 30 personnes, cet objectif sera atteint en juin 2022.

Le CENTICH (pôle Accompagnement et Soins), structure porteuse du DRAD Philémon, est un des acteurs du dispositif visant à assurer aux personnes en risque de perte d'autonomie et à leurs proches, un environnement de vie sécurisé et satisfaisant par le déploiement d'une offre de services, 24h/24 et 7j/7, correspondant à ceux dont bénéficient les résidents hébergés en Ehpad, en s'appuyant le plus possible sur les services déjà existants au sein du territoire.



En 2021, le dispositif Philémon a reçu le trophée « Habitat Domicile SilverEco » et le prix « Coup de Cœur » du réseau « Ville amie des aînés ».

Dans ce cadre le CENTICH a créé une solution innovante, le pack technologique Philémon, qui permet de créer un environnement intelligent pour l'autonomie et la santé. Installé dans un panneau tête de lit ou une table de nuit, le pack permet d'équiper très facilement le logement d'un éclairage et chemin lumineux pour éviter les chutes, de capteurs intelligents pour alerter en cas de chute ou situation anormale, d'une tablette numérique pour gérer facilement le système domotique du logement, communiquer avec ses proches, réaliser des téléconsultations et bénéficier d'une solution de télésurveillance médicale intelligente.

Dans le cadre de l'expérimentation DRAD Philémon, le CENTICH est autorisé à accompagner une file active de 30 personnes sur trois années, à compter de la première inclusion sur le territoire d'Angers en février 2021.

Le dispositif Philémon a été valorisé dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt DIVADOM de l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire et du Conseil Départemental de Maine-et-Loire.

Le déploiement régional du service à domicile Chez Vous

Le pôle Services et Biens Médicaux propose un nouveau service Chez Vous, en lien étroit avec le réseau des magasins Écouter Voir et des centres de santé VYV dentaire. Ce service s'adresse aux personnes ayant du mal à se déplacer, vivant en établissement spécialisé ou manquant tout simplement de temps pour se rendre dans les établissements.

20 résidents de l'Ehpad Les Couleurs du Temps ont bénéficié d'évaluations visuelles et auditives. Les équipes du service Chez Vous ont également présenté le dispositif aux aides à domicile de l'association ADT 44 dans le cadre de l'alliance « Ensemble pour le domicile ».

Initiée il y a quelques années en Vendée, cette offre est dorénavant portée par le Groupe VYV et s'est progressivement déployée sur notre région tout au long de l'année 2021. Pour ce faire, une équipe dédiée de neuf professionnels a été constituée et répartie sur les cinq départements des Pays de la Loire.

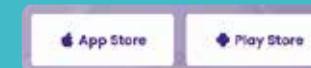
Ce service de proximité offre la possibilité de bénéficier, à domicile, de diverses prestations tant en santé visuelle, auditive que dentaire. Bilan, conseil et vente de lunettes et appareillages auditifs, réglage et suivi des équipements sont ainsi proposés, avec les mêmes prix et avantages que ceux pratiqués dans les centres Écouter Voir. La prestation en santé bucco-dentaire a la particularité d'être réservée aux résidents des établissements spécialisés.

En 2021, près de 200 partenariats ont été signés avec des Ehpad, collectivités territoriales, associations, CPAM, mutuelles ou professionnels de santé. Les référents santé ont ainsi effectué plus de 5 000 rendez-vous en 2021 auprès de patients/clients en établissements ou à domicile, et adapté 350 appareillages auditifs, 2 000 équipements visuels, et réalisé 20 bilans bucco-dentaires.



SENS, pour déficients auditifs ou visuels

Une application 100% accessible pour les personnes déficientes visuelles ou auditives.



Un nouveau Service d'accompagnement spécialisé et de soutien éducatif

Le Service d'accompagnement spécialisé et de soutien éducatif (SASSE) a ouvert au dernier trimestre de l'année 2021. Il est le fruit de la transformation de l'offre de la pouponnière Pimloo (Angers). Situé au centre maternel l'Ilot Familles, ce nouveau dispositif innovant d'accompagnement et de soutien à la parentalité s'adresse à des parents en situation de handicap dont le ou les enfants sont bénéficiaires d'une mesure de prévention ou de protection de l'enfance.

Le SASSE est prévu pour l'accueil de 30 familles en file active avec des interventions à l'échelle départementale. Il cible des parents repérés comme fragiles dans l'exercice de leur parentalité et intervient à la fois sur la prévention précoce et sur l'accompagnement des habiletés et capacités parentales. Ce besoin est aujourd'hui insuffisamment couvert sur le département de Maine-et-Loire et compromet l'instauration du lien parental.

Portant l'idée d'un droit à être parent, l'ensemble des professionnels agissent dans une démarche éthique, dans le respect des personnes, de leur dignité et de leurs droits. L'ambition est d'intervenir précocement pour protéger, soutenir et accompagner.

Des applications mobiles pour accompagner les usagers

Application SENS : un projet par et pour les jeunes déficients sensoriels

SENS est une application 100% accessible pour les personnes déficientes visuelles ou auditives. Son lancement a eu lieu le 13 janvier 2021 dans le cadre d'un webinar regroupant près de 200 personnes.

L'application a été conçue par les équipes du Centre Charlotte Blouin en associant des jeunes déficients sensoriels. Disponible sur Android et Apple, elle a pour objectif d'améliorer les parcours et la qualité de vie des jeunes en situation de handicap sensoriel, de les accompagner dans la vie active, d'apporter des informations sur la vie quotidienne, la formation, l'emploi, la santé, la culture... qui soient accessibles (pour les deux publics : traduction LSF ou codage LfPC, vidéos facilitatrices, voix-off, suivi des normes accessibilité pour les déficients auditifs et TalkBack et VoiceOver pour les déficients visuels) et de gagner en autonomie.

Après l'obtention en 2020 du label régional « Droits des usagers de la santé », l'application a obtenu ce même label cette fois-ci au niveau national en participant au concours organisé par le ministère des solidarités et de la santé en 2021.

Application Co-aidance : faciliter les échanges avec les personnes âgées

Le pôle Personnes Âgées développe l'application Co-aidance visant à favoriser les échanges avec les personnes âgées atteintes de troubles de la communication. Cette application digitale est destinée aux proches aidants et aux professionnels accompagnant des personnes âgées francophones ou non souffrant de troubles sensoriels, d'aphasie, de troubles cognitifs. Cette innovation illustre toute l'implication de VYV³ Pays de la Loire dans la stratégie aidants/aidés portée par le Groupe VYV.

Une première itération de l'application a été finalisée en 2021 pour le besoin d'hygiène « Ma toilette » en partenariat avec VYV³ IT et une agence de communication. Afin d'évaluer son ergonomie et son design, un test utilisateur a été lancé au sein de la résidence Emile Gibier d'Orvault (établissement mixte Ehpad/ESLD du pôle Personnes Âgées), à l'origine du projet.

Cette phase de test s'achèvera en janvier 2022 et permettra de poursuivre la phase de conception de l'application dans l'attente de son expérimentation in situ et de son évaluation finale.

Le 19 novembre 2021, la gouvernance du pôle Personnes Âgées et les représentants des Fondations Mutac et Matmut - Paul Bennetot (Fondations abritées de la Fondation de l'Avenir) étaient réunis à Nantes pour la signature officielle de la convention de soutien financier du projet. Ce soutien permet d'accompagner la phase de conception de l'application (mobilisation de connaissances métier, encadrement et poursuite des développements informatiques).

S'engager pour la coopération internationale au profit des populations

Le projet EARLY pour l'accompagnement précoce des jeunes déficients visuels

L'Institut Montclair coordonne le projet EARLY, un projet européen d'échanges de pratiques KA2 Erasmus+. Il porte sur l'intervention précoce, l'accompagnement familial et l'accès à l'autonomie des jeunes enfants aveugles de naissance. Ce projet implique 7 établissements dans plusieurs pays : Italie (2 partenaires), Croatie, Bulgarie, Autriche et France (Angers et Clermont-Ferrand) et est financé par un budget européen de 64 700 €.

Un premier meeting s'est déroulé à Angers en octobre 2021, le second étant programmé à Vienne en mai 2022. Sont associées à ce projet les professionnelles de l'Institut : éducatrices, psychologue, psychomotricienne, instructrice en locomotion.



Les étudiants de la première promotion de l'École congolaise d'optique

Le projet OLDER-EU sur les modes d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées

Le pôle Personnes Âgées a sollicité le programme européen ERASMUS + dans le cadre des actions de coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques. En 2021 le projet OLDER-EU a ainsi été retenu et financé à hauteur de 40 175 €.

OLDER-EU implique 5 pays européens (Luxembourg, République Tchèque, Slovénie, Italie, France). Ces partenaires auront l'opportunité de bénéficier de 2 mobilités professionnelles (2 personnes par pays) dont la première se tiendra en France au mois de mai 2022. Cette première mobilité conduira les partenaires dans un parcours de découverte des offres et services du groupe sous la thématique du continuum de service. La seconde mobilité sera réalisée en Italie au mois de novembre 2022.

Dans la phase actuelle de lancement de l'activité internationale du pôle Personnes Âgées, ce projet européen porte les objectifs suivants :

- Initier le développement des partenariats sur le secteur européen.
- Générer des échanges internationaux structurés, avec pour objectif l'organisation des mobilités professionnelles, support d'échange de pratiques professionnelles.
- Développer les démarches d'innovation grâce à l'interconnaissance des acteurs et la structuration des savoirs.

L'ouverture d'une école d'optique au Congo

Le pôle Services et Biens Médicaux a accompagné le projet de création de la première école d'optique publique d'Afrique Centrale et de l'Ouest : l'École congolaise d'optique (ECO).

Cette école, qui a ouvert ses portes le 18 octobre 2021, est le résultat de la synergie entre l'ONG Mutualistes Sans Frontières Solidarité, VYV³, la CCI de Maine-et-Loire et le gouvernement congolais. Avec ses 34 élèves, l'ECO a pour objectif de former les futurs opticiens du Congo afin de répondre aux besoins de la population. Le référentiel de la formation permet d'obtenir un BTS à l'issue du cursus.

Plusieurs collaborateurs du pôle Services et Biens Médicaux se sont fortement impliqués dans ce projet depuis sa genèse. Une vingtaine d'opticiens de VYV³ Pays de la Loire se sont par ailleurs portés volontaires pour enseigner au Congo. Les volontaires sélectionnés sont partis à Brazzaville pour des missions de 15 jours où ils ont enseigné leurs propres cours aux étudiants congolais. Ces missions se poursuivront en 2022.



Signature officielle de la convention de soutien au projet Co-aidance entre la gouvernance du pôle Personnes Âgées et les représentants des Fondations Mutac et Matmut - Paul Bennetot.

> ... au cœur des territoires...

Des actions partenariales en réponse à des problématiques régionales

Ouverture des Services médicaux de proximité de Cholet et du Mans

Après le Service médical de proximité (SMP) Henri Dunant de Laval (ouvert en juin 2017), deux nouveaux SMP ont ouvert en 2021 : Madeleine Brès à Cholet en mars et Le Mans-Sarthe en novembre.

Ces SMP ont vocation à faciliter l'accès aux soins de personnes qui n'ont pas ou qui n'ont plus de médecin traitant dans des zones géographiques critiques. En ouvrant de nouveaux SMP en 2021, VYV³ Pays de la Loire concrétise son engagement autour du développement de l'offre de soins de premier recours.

Pure création de VYV³ Pays de la Loire, ce dispositif innovant s'appuie sur l'implication de médecins majoritairement retraités, encadrés par un médecin coordonnateur et épaulés par des étudiants en médecine. Ces centres de santé, en intégrant de futurs médecins généralistes en cours de formation, encouragent leur installation future sur le territoire. Les collectivités et les partenaires (Conseil Régional, Agence Régionale de Santé, Ville et Agglomération, ...) apportent leur concours avec la mise à disposition de personnels et/ou de locaux notamment.

Chaque ouverture fait l'objet d'un diagnostic préalable et d'une co-construction avec les partenaires impliqués. VYV³ Pays de la Loire veille systématiquement à adapter son modèle théorique aux besoins et aux spécificités du territoire concerné.

Ouverture d'un centre VYV Dentaire à Fontenay-le-Comte

Début décembre 2021, le pôle Services et Biens Médicaux a ouvert son 20^e centre de santé dentaire en Pays de la Loire. Situé à Fontenay-le-Comte en Vendée, zone fortement touchée par la désertification médicale, ce centre de santé dentaire a vu le jour au sein de la clinique Sud Vendée, gérée par Hospi Grand Ouest (groupe hospitalier mutualiste, membre de VYV³).

Deux praticiens et deux assistantes dentaires exercent dans des locaux aménagés au nouveau concept VYV dentaire, spacieux, lumineux, bien agencés et équipés d'un matériel moderne et de qualité.

Le démarrage a été immédiat et les consultations ont été prises d'assaut. Ce service de soins dentaires était très attendu. Il vient compléter l'offre médicale du pôle santé Sud Vendée et contribue à faire reculer un peu le désert médical dans cette zone géographique.

Ouverture d'un 20^e centre de santé VYV Dentaire situé à Fontenay-le-Comte.



Avancée des projets de l'alliance domicile

Tout au long de l'année 2021 VYV³ Pays de la Loire a poursuivi sa collaboration avec les associations ADT 44 et Anjou Accompagnement et mis en œuvre la stratégie de l'alliance « Ensemble pour le domicile de demain ». Cette dernière vise à proposer une offre de services coordonnée pour faciliter le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

En 2021, les 3 structures ont mené des actions communes de développement en matière de projets de création de Services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD), de développement des Dispositif innovant de vie à domicile (DIVADOM) et de nouvelles solutions à domicile pour les personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, l'alliance s'intéresse à la prévention de l'autonomie à domicile au travers notamment du dispositif Chez Vous ainsi qu'aux actions en faveur de l'attractivité des métiers.

Participations à des événements locaux

Les Assises du bien-vieillir / Congrès Longévités au Mans

Le Groupe VYV et VYV³ Pays de la Loire, à travers ses 3 pôles métiers, tenaient un stand les 20 et 21 octobre 2021 lors du congrès Longévités au Mans. Cet événement national s'adressait aux acteurs de la silver économie et du bien-vieillir afin de développer les échanges et la coordination dans les territoires.

VYV³ Pays de la Loire a également pris part à une conférence sur le thème : « L'accompagnement à domicile : les solutions du Groupe VYV et de ses partenaires ». A cette occasion, les intervenants ont présenté le groupe, l'alliance autour de la question du domicile entre VYV³ Pays de la Loire et son partenaire Anjou Accompagnement, les dispositifs Vyvados et Philémon, le service Chez Vous et le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de Saumur.

Des associations étaient également présentes au cœur du « Village du bien vieillir » ainsi qu'un stand du Groupe VYV « Moment de vie aidants-aidés ».



Un bel événement qui a permis de prouver la force de notre groupe sur les orientations et innovations du bien-vieillir sur le territoire des Pays de la Loire.

Intervention du pôle Personnes Âgées lors de l'événement « La mort si on en parlait ? »

Le Groupe VYV et la MAIF ont organisé la 3^e édition de « La mort, si on en parlait ? » à Nantes le 4 novembre 2021. Valérie Demarle et Anaëlle Leneveu, respectivement directrice générale et psychologue au sein du pôle Personnes Âgées, sont intervenues lors de la table ronde « La mort à l'hôpital : comment on en parle ? ».

Lors de ce temps fort elles ont pris part aux échanges et apporté leurs expertises sur la manière dont les Ehpad s'organisaient pour parler de ces derniers moments, sur les formations et solutions pour des infirmiers, des médecins, des professionnels de santé dont la vocation est le soin... Les témoignages et retours d'expérience ont permis de sensibiliser patients, familles, entourage et acteurs du soin sur la thématique.

Le CENTICH (pôle Accompagnement et Soins) a participé à plusieurs rencontres et colloques au niveau national :

- 9 mars : journée de lancement du guide pratique pour l'innovation en santé à la CCI de Paris.
- 27 avril : colloque Grand âge et autonomie à la Mutualité Française de Saône-et-Loire.
- 1^{er} juin : journée de l'Autonomie à la Mutualité Bourguignonne.
- 3 juin : tour de France Silver Eco à Dijon.
- 7 septembre : lancement d'Eqlaatt et de la Technicothèque de Corse.
- 8 octobre : journée de l'Autonomie de Mayenne.
- 24 novembre : journée nationale des porteurs de projet Art. 51 de l'ANAP.
- 30 novembre : certification du projet européen Interreg à Paris.



Des évolutions pour une meilleure implantation sur le territoire

Optique, audition, dentaire : déménagements et regroupements

Sur le secteur géographique des Olonnes, deux centres de santé dentaire cohabitaient depuis 2012. La vétusté de celui des Sables-d'Olonne a été le déclencheur du regroupement des deux centres sur le site du Château-d'Olonne.

Ainsi, le nouveau centre agencé au concept VYV Dentaire est doté de quatre fauteuils d'omni-pratique et d'une salle d'implantologie qui permettent à six praticiens et sept assistantes de proposer leurs services dans un environnement plus favorable. Le centre d'audition situé près du centre dentaire a également été rénové au nouveau concept Ecouter Voir permettant d'accueillir les patients dans de meilleures conditions.

A Avrillé, les travaux liés à la rénovation du centre-ville ont permis aux activités audition et optique de se réunir dans un lieu commun plus visible et plus accessible. Ce regroupement a permis de présenter le nouveau concept Ecouter Voir et créer ainsi une synergie entre les deux métiers.

A La Flèche, historiquement installé dans le centre-ville, le magasin d'optique a déménagé dans un local plus grand et plus moderne en périphérie de la commune. Ce nouvel espace a permis de prévoir également la création d'un centre d'audition qui devrait ouvrir courant 2022.

A la Roche-sur-Yon (boulevard d'Italie) et à Machecoul, les magasins d'optique et les centres d'audition ont été rénovés au nouveau concept Ecouter Voir.

Véhicules de services pour les professionnels des SSIAD

Les 7 Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ont été équipés de véhicules de service. Jusqu'à présent les professionnels utilisaient leur véhicule personnel. La mise en place de cette flotte de véhicules doit permettre aux professionnels de se déplacer en améliorant leur sécurité et leur confort de travail.

Le lancement a débuté en juillet 2021 au sein du SSIAD Estuaire qui a reçu neuf véhicules de services pour réaliser ses tournées quotidiennes auprès des bénéficiaires. A la fin de l'année, les 7 SSIAD ont ainsi pu bénéficier de plus de 130 voitures pour permettre d'accompagner au quotidien plus de 700 personnes. Un aménagement des parkings est venu compléter la mise en place de ce dispositif afin d'assurer des stationnements sécurisés et sécurisants.



Plus de 130 voitures déployées dans les 7 SSIAD.



Des solutions pour améliorer l'attractivité des métiers

Lancement de la formation d'agents d'accompagnement en Ehpad

Face à une pénurie de candidats aux postes d'aides-soignants, le pôle Personnes Âgées a expérimenté sur l'année 2021 un dispositif de formation inédit : la première formation au métier d'agent d'accompagnement en Ehpad. 15 demandeurs d'emploi y ont pris part. L'objectif étant de former des agents pour venir en soutien aux équipes. À terme, l'objectif du dispositif est d'orienter ces professionnels vers une formation d'aide-soignant.

Cette formation est une expérimentation qui propose un parcours professionnalisant de 210 heures avec un contenu conçu au plus près des besoins des Ehpad. Quatre semaines sont dédiées aux apprentissages théoriques (140h) complétées par une immersion de deux semaines en Ehpad (70h) au cours desquelles le stagiaire est accompagné dans sa pratique par un aide-soignant tuteur.

À l'issue de la formation, les 15 personnes formées ont toutes reçu une proposition de contrat en CDD pour une durée d'un an à pourvoir au sein d'Ehpad de VYV³ Pays de la Loire. Avec la réussite de cette expérimentation, une nouvelle promotion sera lancée en 2022.

L'alternance pour former les professionnels de demain

En septembre, plus de 60 étudiants ont rejoint les structures et services de VYV³ Pays de la Loire en contrats d'apprentissage ou de professionnalisation. Les profils des étudiants recrutés et les diplômes qu'ils préparent - du CAP au Bac + 5 - sont très variés.

La majorité d'entre eux se forment à des métiers du secteur paramédical (aide-soignant, assistant dentaire, audioprothésiste, métiers de l'optique, secrétaire médical...) ou du médico-social (accompagnant éducatif petite enfance, conseiller en économie sociale et familiale, accompagnant éducatif et social...).

Par ailleurs, quelques alternants occupent des fonctions supports. Accueillir ces alternants au sein des effectifs permet de dynamiser les pratiques, de développer des liens intergénérationnels et, dans des secteurs en forte pénurie de candidats, de former de futurs professionnels qui pourront intégrer les équipes en fin de formation.

A noter, Le Monde consacrait un large article à l'expérimentation menée par le pôle Personnes Âgées dans huit de nos Ehpad.



> ... pour prendre soin de chacun.

Prendre soin des usagers

Mise en place du 100% santé pour favoriser l'accès aux soins

La volonté du gouvernement de proposer une offre de 100% santé, ayant pour but de lever les freins économiques et donc l'accès aux soins pour tous, a été initiée en 2019, mais a pris toute sa plénitude en 2021.

Le 100% santé concerne les activités optique, audition et dentaire.

S'agissant de l'activité audition, les effets ont été immédiats avec une hausse de 60% du marché ; la meilleure prise en charge ayant provoqué un rattrapage du taux d'équipement. Le taux de recours à l'offre 100% santé a été de 30% dès la première année.

Sur l'activité dentaire, l'offre a également permis d'améliorer les prises en charge en facilitant l'accès aux prothèses pour certains publics. La meilleure prise en charge des soins conservateurs a également permis aux praticiens de bien accepter ces évolutions.

L'impact du 100% santé a été plus limité au niveau de l'activité optique, où historiquement le reste à charge était beaucoup plus faible. Le taux de recours en optique a ainsi été assez modéré, de l'ordre de 15%.

Contribution à l'élaboration du nouveau référentiel national HAS

Après plus de 2 ans de travaux, la Haute autorité de santé (HAS) a diffusé le 8 mars 2022 le référentiel et son manuel tant attendu par les établissements sociaux et médico-sociaux. Nous avons pu anticiper sur cette réforme à venir et mesurer les enjeux puisque la direction qualité de VYV³ Pays de la Loire a contribué à l'élaboration de ce nouveau référentiel en participant à des groupes de travail animés par la HAS. Le centre maternel a fait l'objet d'une expérimentation par le service évaluation de la HAS qui a réalisé un audit système afin d'ajuster les critères retenus.

Ce référentiel a pour objectif de s'assurer qu'un accompagnement de qualité soit apporté pour chaque personne avec une réponse adaptée à l'expression de ses souhaits, ses besoins, et ses projets. Nous passons à un nouveau système d'évaluation conçu pour promouvoir nos démarches d'amélioration continue de la qualité qui favorise un meilleur accompagnement délivré aux personnes accueillies.

Une websérie de prévention à destination des personnes âgées

Les équipes du pôle Personnes Âgées se sont mobilisées pour relancer en 2021 la 3^e saison de la websérie « L'instant santé de Liliane » diffusée sur Youtube.

S'informer sur la santé, faire son bilan de santé de manière ludique, entretenir le lien social... sont autant de sujets que l'équipe prévention a voulu développer dans ces vidéos dans lesquelles le message de prévention est porté par Liliane, résidente d'un établissement du pôle Personnes Âgées.

Derrière ces réalisations vidéos et la personnalité de Liliane, il y a une équipe de professionnels de santé et de spécialistes de la prévention qui a œuvré à l'écriture des scénarios (infirmier qualifié, infirmières préventionnistes direction médicale).

La websérie de 3 épisodes est diffusée sur pdl.vyv3.fr et sur YouTube.



Prendre soin des professionnels

La volonté de prévenir les risques professionnels

Au sein des trois entités de la région, le sujet de la prévention des risques professionnels est majeur, en témoigne le recrutement d'une personne dédiée à ce sujet sur chacun des pôles. La politique de prévention s'impose à tous.

Les objectifs sont clairement identifiés : diminuer l'absentéisme et les accidents de travail, prévenir les inaptitudes au poste.

« **Combattons ensemble les risques liés à l'activité physique** », tel est le projet PRAP 2S (Prévention des risques liés à l'activité physique - Secteur sanitaire et médico-social) du pôle Personnes Âgées.

Soulever des charges, manipuler des objets, mobiliser des personnes dépendantes sont des situations de travail pouvant générer des risques d'accident ou de maladie professionnelle pour les salariés.

La prévention des risques liés à l'activité physique s'impose donc naturellement et c'est dans ce contexte qu'une campagne de formation inédite a été initiée et préparée en 2021 pour être lancée en 2022.

Le pôle Services et Biens Médicaux a souhaité mesurer le niveau de satisfaction au travail au travers d'un baromètre qualité de vie au travail, réalisé du 28/10/21 au 25/11/21. Ce baromètre a été mené en collaboration avec Chorum, dans le cadre d'une démarche paritaire et avec la participation active du service de santé au travail d'Angers. Il avait pour objet de questionner anonymement l'ensemble des salariés, sur leur ressenti quant à l'exercice de leur travail : identifier les points de satisfaction et d'insatisfaction.

Le taux de participation a été significatif : 65.5%. Il en ressort une note globale Qualité de vie au travail (QVT) de 6.4/10. Un comité de pilotage s'est constitué pour étudier en détail ces résultats et enclencher des plans d'actions permettant de conserver, voire renforcer les points de satisfaction et de travailler à la réduction des points d'insatisfaction. Ce baromètre s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration

continue de la qualité de vie au travail et permettra notamment d'impulser des actions sur la prévention des risques psychosociaux.

Le pôle Services et Biens Médicaux s'est également inscrit dans une politique volontariste et ambitieuse de formation des Sauveteurs secouristes au travail (SST) positionnant ceux-ci comme de véritables éléments de la démarche de prévention des risques et d'organisation des secours en entreprise. Le double objectif poursuivi étant de maîtriser la conduite à tenir en cas d'accident/les gestes de premier secours d'une part, et de participer à la mise en œuvre d'actions de prévention d'autre part. Le pôle a pour ambition de former 40% des collaborateurs d'ici 2023. Sur l'année 2021, 118 collaborateurs ont été formés.



A sa prise de fonction, en juillet dernier, la préventrice du pôle Accompagnement et Soins a découvert les différentes activités du pôle : structures d'accueil du jeune enfant, structures d'accompagnement du handicap, centres de santé, établissement de soins de suite et de réadaptation... Elle a ensuite initié les premiers contours de cette politique de prévention en proposant notamment des visites d'établissement afin d'obtenir un diagnostic en santé/sécurité, cibler les améliorations potentielles et respecter la réglementation en vigueur.

Des réunions de sensibilisation ont également été proposées aux managers avec présentation du nouveau système de gestion des déclarations d'accident du travail, du déploiement des registres des accidents du travail bénins dans les établissements et enfin du recensement des programmes annuels de prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail.

Les outils développés sur 2021 et d'autres à venir sur 2022 permettront d'avoir une vision complète en santé/sécurité.



Evolution du statut social et de l'organisation du travail

Pôle Services et Biens Médicaux : après plusieurs semaines de dialogues, trois négociations structurantes pour le statut social des collaborateurs du pôle sont arrivées à terme. Ainsi, les organisations syndicales et la direction ont signé des accords relatifs :

1/ **Au contrat santé :** les collaborateurs bénéficient tous depuis le 1^{er} janvier 2021, du contrat santé du Groupe VYV module 2 semi famille, garantissant une protection complète du salarié et de ses enfants.

2/ **Au contrat prévoyance :** la couverture prévoyance a également été harmonisée, afin d'offrir des prestations conformes aux obligations conventionnelles.

3/ **A la gestion du temps de travail :** cet accord élargi cadre l'organisation du temps de travail. Depuis le 1^{er} juin 2021, celui-ci est annualisé pour l'ensemble des salariés du pôle, hors dentistes. De plus, un outil automatisé de gestion du temps et des absences permet aux collaborateurs et aux managers de gérer les plannings en toute transparence et avec plus de fluidité et de fiabilité. L'accord encadre également les déplacements professionnels et la mise en place d'un Compte épargne temps pour l'ensemble des salariés.

De nombreux autres accords ont été signés durant l'année 2021, dont un accord portant sur l'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise.

Pôle Personnes Âgées : une année de négociations a permis d'aboutir à un accord unique d'entreprise avec des dispositions plus adaptées au contexte actuel : la durée du travail, l'aménagement et l'organisation du temps de travail. Il prendra effet en 2022.

Pôle Accompagnement et Soins : à ce jour, le pôle recense plus de 200 accords d'entreprise et d'usages. 3 Conventions collectives nationales (CCN) coexistent au sein de l'union : l'ANEM, la FEHAP et la CCN 66. Les CCN continueront de coexister mais il est important de travailler à un socle social et salarial plus harmonieux au sein du pôle. Ainsi les négociations portant sur l'harmonisation sociale et salariale ont commencé en 2021 et continuent en 2022. Cette harmonisation revêt un caractère à la fois important et ambitieux d'investissement social. L'ensemble des sujets non couverts par les CCN sont portés à la négociation avec les organisations syndicales. A titre d'exemple, ces sujets concernent le temps de travail, les RTT, le CET, les éléments salariaux. La volonté est de construire un socle social et salarial harmonieux et cohérent sur l'ensemble du pôle.

Formation des managers

Dans un environnement en mutation et face à des situations complexes, le pôle Accompagnement et Soins a mis en œuvre depuis 2020, un dispositif de formation en faveur de l'ensemble des managers.

Le manager est un acteur clé au sein de l'organisation. Il assure au quotidien l'animation et l'encadrement d'une ou plusieurs équipes placées sous sa responsabilité ; il est également amené à organiser, planifier et réaliser un suivi régulier de l'activité. Il a, de plus, un rôle de maintien et de développement des compétences de ses collaborateurs. Leader opérationnel, il intervient sur des dimensions collectives et individuelles. La formation a été choisie pour accompagner et outiller les managers.

A la fin 2021, près de 100 managers ont participé à 6 journées de formation réparties en 3 séminaires. Un objectif majeur de ce « parcours management » est le développement d'une culture managériale commune avec des pratiques collaboratives partagées. Une approche pratique du management tant individuel que collectif est proposée afin de mobiliser et développer le potentiel humain. Les entretiens individuels font également l'objet d'un focus de 2 jours.

L'engagement RSE

Favoriser l'accessibilité des outils numériques du Groupe VYV

Dans l'optique de s'inscrire dans une culture plus inclusive, responsable et éthique du numérique, la direction RSE du Groupe VYV a fait appel à l'expertise des professionnels du CENTICH (pôle Accompagnement et Soins) pour mener un chantier en faveur de l'accessibilité numérique et accompagner les collaborateurs sur ce sujet.

La première phase de l'accompagnement du Centich a consisté à diagnostiquer les sites internet du Groupe VYV et de certaines de ses maisons intégrées à la démarche (MUTEX, SMACL, MGEN, CHORUM, MNT). L'équipe du CENTICH a évalué le niveau d'accessibilité numérique de chacun de ces sites internet puis formulé des recommandations d'actions à mener pour l'améliorer. L'équipe a également travaillé sur l'élaboration d'un guide digital des bonnes pratiques pour favoriser l'accessibilité des sites internet. Non pas théorique mais fruit d'un minutieux travail d'audit, d'analyse et de synthèse réalisé par une équipe spécialisée et multidisciplinaire sur des sites, applications et initiatives numériques issues des entités du Groupe VYV, ce guide se veut pratique, concret, avec une dimension immédiatement applicable.

Mobilisation autour du challenge « Ma petite planète »

A l'occasion de la semaine européenne du développement durable, VYV⁵ a proposé aux élus et collaborateurs de participer à « Ma petite planète », un challenge environnemental digital à relever en équipes.

Près de 170 collaborateurs de VYV⁵ Pays de la Loire se sont engagés dans l'opération et ont réalisé ensemble plus de 2 500 défis en termes d'alimentation, déchets, mobilité, énergie, biodiversité, technologie, etc. Certaines équipes avaient associé des travailleurs d'ESAT et des résidents d'Ehpad.

L'équipe formée par des collaborateurs du Centre Saint-Claude a décroché la 2^e place du podium national avec plus de 700 défis relevés.

Lancement des lunettes OxO, une marque respectueuse de l'environnement

Depuis octobre 2021, les magasins Ecouter Voir proposent une nouvelle marque de lunettes respectueuse de l'environnement, la collection OxO. Après le déploiement de la marque JUSTE, cette innovation renforce les orientations de notre enseigne pour le développement durable.

Labélisée Origine France Garantie, le matériau utilisé, la « GreenFib » est 100% d'origine naturelle. D'un point de vue environnemental, cette matière est fabriquée en France (à Nantes et Oyonnax) en matière 100% biosourcée et durable, rechargeable et réutilisable à l'infini. D'un point de vue technique, cette nouvelle matière est dotée de qualités mécaniques uniques en lunetterie. Les montures sont à la fois légères et extrêmement solides.

Les lunettes design et colorées en font une marque mixte et intergénérationnelle. 21 couleurs ont été développées afin de pouvoir répondre à l'ensemble des demandes clients. Il semblerait que les clients plébiscitent cette nouvelle collection qui a déjà séduit plusieurs centaines d'acheteurs. En effet, plus de 300 montures ont été vendues chaque mois sur la région des Pays de la Loire entre octobre et décembre 2021.



OxO
Les Lunettes issues
de la terre



Dominique Majou,
directeur général régional
VYV³ Pays de la Loire

“

Perspectives pour l'année 2022

vyv³

Pays de la Loire

Pour l'année 2022 nous allons nous atteler en priorité aux difficultés majeures de recrutements que nous rencontrons. Nous devons impérativement accroître l'attractivité de nos métiers du soin et de l'accompagnement, en améliorer les conditions d'exercice et renforcer la qualité de vie au travail.

L'enjeu est double : fidéliser les professionnels qui font déjà partie de nos effectifs et attirer de nouveaux candidats. Toutes nos énergies aux niveaux national et local sont concentrées sur la mise en œuvre d'actions concrètes et rapides pour y parvenir. La relance de l'expérimentation des agents d'accompagnement en Ehpad au printemps 2022 est une première brique, il nous faudra aller encore plus loin. Le bien-être de nos usagers et de nos professionnels nous y engage.

Par ailleurs, nous souhaitons devenir un acteur de référence sur la question du domicile, en imaginant des solutions pour favoriser le maintien à domicile dans de bonnes conditions des personnes âgées et/ou en situation de handicap. Par conséquent, en 2022 nous structurerons nos actions en ce sens et les multiplierons. Nous allons nous organiser avec les acteurs locaux du domicile et conforter l'alliance créée avec les associations ADT 44 et Anjou Accompagnement. En mutualisant nos forces et nos expertises nous pourrons ainsi proposer une offre coordonnée et adaptée aux besoins des populations fragiles et travailler à la création d'habitats inclusifs.

D'un point de vue organisationnel, il nous faudra poursuivre collectivement les démarches de structuration initiées depuis 2019 pour aller encore plus loin dans la création d'un acteur régional unique. L'enjeu est d'améliorer notre efficacité au service de notre développement et conforter ainsi notre place d'acteur de santé régional de référence.

Enfin je souhaite continuer les travaux de synergies engagés avec les acteurs du Groupe VYV sur le territoire régional. L'objectif est de construire ensemble des passerelles entre les offres proposées par chacune des maisons au service des habitants des Pays de la Loire.



Valérie Demarle,
directrice générale
pôle Personnes Âgées

“

Perspectives pour l'année 2022

**PÔLE
PERSONNES ÂGÉES**

2021, une année éprouvante, enrichissante et humaine !

Comme pour 2020, l'année 2021 a été une année de rupture dans nos modes de vie, nos organisations de travail. La capacité de nos établissements a été mise à rude épreuve et chacun a dû s'adapter à des situations d'urgence qui se prolongent en ce début d'année 2022.

Nos collaborateurs ont su une fois de plus faire preuve d'une remarquable adaptabilité et mettre en œuvre leurs compétences dans un contexte exceptionnel.

En dépit d'un environnement contraint, le pôle Personnes Âgées reste ambitieux et a continué à mener des projets structurants et stratégiques qui prépareront son avenir. Ce rapport d'activité nous a permis de revenir sur les projets qui ont pris corps au cours de l'année 2021 et de partager nos ambitions pour l'année qui vient.

Notre motivation c'est le bien-être des personnes âgées accompagnées à domicile et en établissement. Le bien-être des équipes, car l'un ne va pas sans l'autre... la Qualité de vie au travail est au cœur de nos préoccupations, elle est essentielle pour assurer le bien-être des personnes accompagnées.

Certes, beaucoup reste à faire et nos marges de progrès sont réelles, à tous les niveaux. Pour agir, nous avons besoin de nous mobiliser encore davantage, de fédérer les énergies de toutes les composantes.

Un grand merci aux collaborateurs qui font vivre les projets, qui les font grandir au quotidien auprès de nos bénéficiaires.



Sandrine Boyer,
directrice générale
pôle Accompagnement
et Soins

“ Perspectives pour l'année 2022

**PÔLE
ACCOMPAGNEMENT ET
SOINS**

L'année 2022 verra la première année de mise en œuvre du nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2022- 2026 négocié en 2021 avec les conseils départementaux et l'ARS des Pays de la Loire. Il concerne le secteur du handicap avec notamment la poursuite de la transformation de l'offre de nos établissements d'hébergement MAS-FAM, le développement à titre expérimental d'une équipe dédiée pour la grande dépendance et les soins techniques dans ces mêmes établissements, ainsi que l'accompagnement ponctuel du CAMSP dans l'ouverture d'une antenne à Saumur. Nous mènerons cette même année la négociation du CPOM de la protection de l'enfance avec l'ambition de promouvoir notre investissement auprès de ces publics, plus particulièrement dans l'accompagnement à la parentalité.

Par ailleurs, nous poursuivrons notre engagement dans la lutte contre les déserts médicaux et par là, l'accès aux soins de 1^{er} recours au bénéfice des habitants sans médecin traitant avec l'ouverture d'un nouveau service médical de proximité à Laval Ouest.

Dans le secteur de la petite enfance, 2022 sera une année charnière dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie basée sur le renforcement de nos spécificités (engagement RSE, label Quali'enfance, accueil d'enfants en situation de handicap, ...), dans un lien étroit de confiance avec les collectivités et en respectant nos équilibres économiques.

Enfin, 2022 devra être mise à profit pour préparer et accompagner nos professionnels dans les réformes phares de nos secteurs d'activité : la réforme Sérafin-PH et la transformation de l'offre des ESAT pour le handicap, la réforme du financement des centres de Soins médicaux et de réadaptation, sans oublier notre implication dans le virage domiciliaire pour les personnes en perte d'autonomie.

Ces projets ne sauraient être portés sans l'engagement de chacun dans un contexte difficile lié aux difficultés de recrutement et de fidélisation de nos professionnels. Le projet de socle social commun à tous, pour lequel les négociations avec les partenaires sociaux vont se poursuivre en 2022, constituera un levier pour relever ces défis.



Jean-Marie Guery,
directeur général
pôle Services et Biens
Médicaux

“ Perspectives pour l'année 2022

**PÔLE
SERVICES ET
BIENS MÉDICAUX**

Malgré les difficultés sanitaires, l'année 2021 aura été marquée par le retour de la performance économique. Ces résultats encourageants doivent nous permettre de renforcer nos positions en continuant nos investissements.

Les contraintes sanitaires et les troubles géopolitiques impactent la consommation notamment dans le commerce spécialisé. Nous devons accompagner notre activité optique en décroissance depuis quelques mois en relayant plus fortement les communications de notre enseigne Ecouter Voir. L'investissement va se poursuivre ; après la création d'un nouveau centre à Mulsanne, nous allons réaliser plusieurs projets importants de relocalisation de nos magasins comme par exemple à Saint-Herblain, Pontchâteau et Mortagne-sur-Sèvre.

Nos centres VYV Dentaire sont moins impactés par la morosité commerciale, mais souffrent toujours d'une pénurie chronique de praticiens. Nous espérons que le travail initié au niveau du groupe sur l'attractivité de nos métiers va apporter rapidement des résultats. Le plan de retour à l'équilibre démarré en 2020 va continuer ; malgré une forte diminution du déficit en 2021, l'équilibre n'est toujours pas atteint et les efforts de gestion importants vont se poursuivre. Au niveau des investissements, l'offre sur la ville d'Angers va s'enrichir avec la rénovation de l'ancien centre et la création d'un nouvel établissement.

Pour le service de santé auditive, l'enjeu principal de cette année 2022 sera de capitaliser sur la très forte croissance liée à la mise en place du 100% santé. Nous devons renforcer nos équipes pour assurer le service qui accompagnera l'adaptation de tous nos nouveaux patients. Nous allons également continuer à nous développer avec l'ouverture effective du centre de La Flèche, la relocalisation des centres de Pontchâteau et du Mans et la création de deux nouveaux établissements à Saint-Herblain et Mortagne-sur-Sèvre.

Notre activité domicile Chez Vous doit trouver sa vitesse de croisière. Le lancement à l'échelle régionale l'année dernière a été perturbé par les contraintes sanitaires, mais la demande est forte et l'activité devrait progresser. On notera également le renforcement de nos partenariats avec des associations d'aide à la personne.

L'année 2022 va également nous permettre d'affiner notre organisation générale suite à la mise en place d'une nouvelle organisation du travail et en appliquant les nombreux accords négociés en 2021. Cette année sera également celle de l'évolution de notre organisation des fonctions autour du patrimoine et des moyens généraux, avec une volonté de mutualisation à l'échelle régionale. Dans un autre domaine, 2022 verra la fin du projet de verticalisation du tiers payant avec une amélioration générale des process. On notera également que nous allons céder notre établissement optique et audition d'Avranches à la Mutualité Française Normandie, celle-ci étant nouvellement membre de VYV³.

Nous avons donc beaucoup d'actions à déployer en 2022 pour continuer notre croissance et pérenniser nos résultats économiques.

vyv³ | Pays de la Loire

VYV³ Pays de la Loire
29 quai François Mitterrand
44200 Nantes
Tél. 02 85 29 29 09

paysdelaloire@vyv3.fr



Union de mutuelles de livre III immatriculée au repertoire SIREN sous le N°884879015

Retrouvez-nous sur :
pdl.vyv3.fr